

Département de la Corrèze
Canton d'Argentat
Commune de Mercœur
Code Insee : 19 133

Séance du Conseil Municipal
Du mardi 06 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le six décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André POUJADE, Maire.

La séance a été publique.

Présents : André POUJADE, Claudine BORNET, Michel MONS, Françoise NAVARRO, Jérôme VERDAL, Thierry LAURIER, Gaëlle CROZE

Absent(s) ayant donné pouvoir :

Présent(s) non votant :

Absent(e-s) excusé(e-s) : Monsieur Daniel LEYMARIE, Monsieur Jean-Pierre VIDAL, Madame Céline GARRY

Absent(e-s) : Madame Aurélie SIRIEIX

Madame Gaëlle CROZE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 29/11/2022

Nombre de Conseillers :

. En exercice: 11

.Présents :7

.Votants : 7

.Pour :	7
.Contre :	0
.Absentions :	0

Délibération n° 2022 76 en date du 06/12/2022 portant sur l'avis sur le projet de SCoT arrêté par la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne

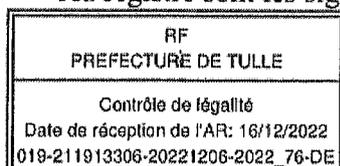
Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes Xaintrie Val'Dordogne s'est engagée, depuis novembre 2017, dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territorial (SCoT). Ce dernier a pour objectifs de fixer les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années. Il organise l'espace, l'habitat, la mobilité, le développement économique, l'environnement ...

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable au projet arrêté par la Communauté de Communes Xaintrie Val' Dordogne par délibération du 22 septembre 2022.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

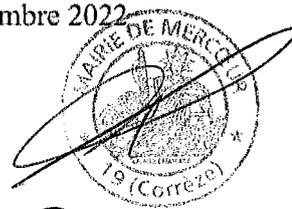
Au registre sont les signatures.



A Mercœur, le 16 décembre 2022

Le Maire,
André POUJADE

La secrétaire de séance
Gaëlle CROZE



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Et publication ou notification du

14 DEC. 2022

16 DEC. 2022

A large, handwritten signature in black ink, appearing to be "Gaëlle Croze", written over the date stamp.

RF PREFECTURE DE TULLE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2022 019-211913306-20221206-2022_76-DE